

---

## Communiqué de presse

---

### **L'Union des caisses de France CIBTP et l'Imprimerie Nationale préparent le déploiement progressif de la nouvelle carte d'identité professionnelle des salariés du BTP.**

**Paris, le 04 janvier 2017** – L'Union des caisses de France Congés Intempéries BTP (UCF CIBTP) et l'Imprimerie Nationale préparent le déploiement progressif du dispositif de délivrance de la nouvelle carte d'identité professionnelle des salariés du BTP.

Le lancement du pilote, préfigurant le déploiement national au cours de l'année 2017, a eu lieu sur le site industriel de l'Imprimerie Nationale (Hauts de France), en présence du Premier ministre, M. Bernard CAZENEUVE, et de la ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Mme Myriam EL KHOMRI.

A cette occasion, la première carte produite a été remise à son détenteur.

La carte d'identification professionnelle des salariés du BTP a été instituée en 2015 pour lutter contre la concurrence sociale déloyale et le fléau du dumping social. Elle devient obligatoire pour tous les salariés travaillant sur les chantiers de bâtiment et de travaux publics, y compris les intérimaires et les travailleurs détachés d'entreprises étrangères, soit environ 500 000 entreprises et 2,5 millions de salariés.

La Carte BTP sera déployée tout au long du premier semestre 2017, par zones géographiques, au terme de la phase pilote actuellement en cours.

La Carte BTP se matérialise par un support hautement sécurisé. Elle comporte notamment les nom, prénoms, sexe et photo du salarié, ainsi que l'identification de l'employeur (sauf pour les intérimaires). Un QR Code sécurisé permet aux corps de contrôle et aux donneurs d'ordres, de contrôler la validité de la Carte BTP en temps réel, à l'aide d'une application mobile, simplement et efficacement.

C'est l'employeur qui gère les demandes et invalidations de Cartes BTP, à partir du site [Cartebtp.fr](http://Cartebtp.fr), et s'acquitte d'une redevance forfaitaire de 10,80 euros par carte.

L'Union des caisses de France Congés Intempéries BTP (UCF CIBTP) a été désignée, par décret, comme unique opérateur de la Carte BTP. En effet, le réseau CIBTP gérait déjà efficacement une carte d'identification professionnelle depuis près de dix ans.

L'UCF CIBTP conçoit le nouveau dispositif en partenariat étroit avec l'Imprimerie Nationale, chargée de la production matérielle des Cartes BTP mais aussi de la conception technique et de la réalisation de l'appliquet informatique de gestion.

L'Imprimerie Nationale a développé une plateforme sécurisée pour le service de délivrance de la nouvelle Carte BTP. Hébergée par l'UCF CIBTP, cette plateforme est constituée d'un portail internet qui permet aux entreprises de faire la demande de la carte exclusivement en ligne de façon simple, rapide et sécurisée. Il leur suffit de se connecter sur le site [Cartebtp.fr](http://Cartebtp.fr), de s'identifier en créant un compte, de déclarer les salariés en téléchargeant les informations demandées et la photo et enfin d'effectuer le paiement.

Les informations stockées dans la base de données nationale dédiée de l'UCF CIBTP sont transmises à l'Imprimerie Nationale qui assure l'émission des Cartes BTP. L'Imprimerie Nationale a une capacité de production de 20 000 cartes par jour.

Jean-Luc CARRETTA, président de l'UCF CIBTP, se félicite : *« La Carte BTP répond à une demande de longue date de nos organisations professionnelles, engagées depuis des années dans la lutte contre le travail illégal et la concurrence sociale déloyale. Désormais obligatoire et généralisée, la Carte BTP permettra aux Pouvoirs publics de gagner fortement en efficacité dans l'exercice de leur mission de contrôle. Les entreprises saluent ce dispositif qui prend sa pleine mesure par la mise en place de moyens de contrôle adaptés. »*

Didier TRUTT, Pdg du Groupe Imprimerie Nationale, déclare : *« Nous sommes très heureux d'être le partenaire de l'UCF CIBTP dans le déploiement du dispositif de lutte contre le travail illégal et le respect des droits des salariés du BTP. Forts de notre expérience d'opérateur de confiance du secteur public, fournisseur de solutions et services numériques enrichis, nous avons développé une plateforme entièrement sécurisée autour d'une carte d'identification infalsifiable pour l'exercice et la protection des droits professionnels des salariés. Sa facilité d'accès et sa simplicité d'utilisation pour les entreprises faciliteront le déploiement à grande échelle de ce dispositif. »*

---

## **A propos de l'Union des caisses de France CIBTP**

**Le réseau Congés Intempéries BTP** : un réseau national dirigé par des entrepreneurs au service de 220 000 entreprises et artisans et 1,5 million de salariés du BTP.

Les caisses Congés Intempéries BTP assurent une prestation complète en matière de congés, du calcul des droits à congés acquis par les salariés au paiement des indemnités et des avantages conventionnels. Elles mettent en œuvre les prestations du régime de chômage intempéries. Elles participent à la lutte contre le travail illégal.

**L'Union des caisses de France CIBTP** assure la gestion du régime de chômage intempéries et de la Carte d'identification professionnelle du BTP. Elle anime le réseau des caisses CIBTP, le coordonne et le représente auprès des pouvoirs publics.

Site institutionnel : [www.cibtp.fr](http://www.cibtp.fr)

Site dédié : [www.cartebtp.fr](http://www.cartebtp.fr)

Contact presse : [www.cibtp.fr/presse](http://www.cibtp.fr/presse)

## A propos du Groupe Imprimerie Nationale

Le Groupe Imprimerie Nationale est l'un des leaders mondiaux en solutions sécurisées d'identités. Dans un monde mobile et numérique où la sécurisation des données est devenue l'enjeu majeur, le Groupe Imprimerie Nationale offre aux Etats, aux administrations et aux entreprises des solutions de composants électroniques à forte valeur ajoutée pour le domaine bancaire, des solutions complètes d'identité comprenant composants électroniques, titres sécurisés à la pointe de la technologie et des systèmes interopérables fiables et sûrs, mais aussi des services de dématérialisation innovants et performants, et des solutions de flux d'impressions complexes sécurisés.

Véritable entreprise d'engineering, le Groupe Imprimerie Nationale est spécialisé dans l'intégration de l'électronique et de la biométrie dans les titres d'identité et de cartes en polycarbonate. Grâce à ses nouveaux produits innovants et aux sécurités renforcées, le Groupe Imprimerie Nationale est devenu l'un des leaders mondiaux de solutions sécurisées d'identité avec des clients de premier plan dans plus de 68 pays.

Basé à Paris, le Groupe Imprimerie Nationale dispose de deux centres de production et emploie plus de 800 salariés, dont plus d'un tiers est dédié au développement technologique. Pour plus d'informations, visitez notre site [www.imprimerienationale.fr](http://www.imprimerienationale.fr).

## Suivez-nous sur



### Contact Presse Groupe Imprimerie Nationale

Romain Galesne-Fontaine | +33 1 40 58 30 00 | [media@imprimerienationale.fr](mailto:media@imprimerienationale.fr)